



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 4 août 2011, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des
Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), a l'honneur de lui communiquer des renseignements supplémentaires concernant l'objet spatial déjà immatriculé Daichi (indicatif international 2006-002A), notamment les modifications touchant son exploitation (voir annexe).



Annexe

Renseignements supplémentaires concernant un objet spatial déjà immatriculé par le Japon, notamment les modifications touchant son exploitation*

Satellite avancé d'observation des sols (ALOS) "Daichi"

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale:	2006-002A
Nom de l'objet spatial:	Satellite avancé d'observation des sols (ALOS) "Daichi"
Indicatif national:	2006-002A
État d'immatriculation:	Japon
Cote du document d'immatriculation:	ST/SG/SER.E/510
Date et territoire ou lieu de lancement	
Date de lancement:	24 janvier 2006 à 1 h 33 UTC
Territoire ou lieu de lancement:	Centre spatial de Tanegashima, Kagoshima (Japon)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale:	99 minutes
Inclinaison:	98,1 degrés
Apogée:	712,1 kilomètres
Périgée:	690,3 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial:	Obtenir des données utiles pour la topographie et l'utilisation des sols, ainsi que des informations sur les sols pour établir des cartes mondiales à l'échelle 1/25 000

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Date à laquelle l'objet spatial cesse d'être fonctionnel:	12 mai 2011 à 1 h 50 UTC
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial:	Agence japonaise d'exploration aérospatiale
Lanceur:	Lanceur H-IIA F8 (H-IIA-F8)
Autres renseignements:	Principaux paramètres de l'orbite au 12 mai 2011. Organisme chargé du lancement: Agence japonaise d'exploration aérospatiale
